

ACTU **Écologie**

ÉOLIENNES

MAIS QUI FAIT POUSSER CES GRANDS MÂTS ?



20 / Marianne / 4 au 10 septembre 2020

Imprimé par Tous droits réservés

ER

Elles étaient le symbole d'une France en marche vers la transition écologique. Mais, aujourd'hui, le pays gronde contre les éoliennes, ultrasubventionnées, peu productives et sources de nuisances multiples. Le gouvernement veut pourtant continuer à en construire... Récit d'un étrange entêtement politique. **PAR LOUIS HAUSALTER**



Les paysages immortalisés par Cézanne ne seront plus les mêmes. À une dizaine de kilomètres de la montagne Sainte-Victoire, sur l'un de ces plateaux naturels si caractéristiques du Var, des éoliennes sont sorties de terre ces derniers mois. Vingt-deux mâts de 125 m de haut, qui devraient donner leurs premiers tours de pâle en cette rentrée. Ce n'est pourtant pas faute d'opposants, qui combattent farouchement ce projet lancé il y a une quinzaine d'années. La justice administrative avait d'ailleurs jugé caduque l'autorisation d'exploiter accordée au promoteur, menaçant le parc de démantèlement. Mais, à la fin du printemps, le préfet du Var a donné un joli coup de pouce à l'opérateur, en lui accordant un an pour déposer un nouveau dossier d'autorisation. Ni une ni deux, les opposants ont attaqué en justice cet arrêté, ce qui n'a pas stoppé le chantier.

Pour corser un peu l'affaire, le nouveau maire d'Ollières, l'un des deux villages concernés par le parc, est hostile au projet – contrairement à l'édile qui l'a précédé. « *C'est une position de bon sens, pas un combat idéologique* », précise Arnaud Fauquet-Lemaitre, partisan déclaré de la transition écologique. Sa commune accueille déjà une centaine de panneaux solaires, dont il est très satisfait. Mais les éoliennes, c'est autre chose : « *Au-delà du fait que ce parc dégrade un site naturel remarquable, il ne rapportera presque rien à la commune. Ces éoliennes sont installées chez deux grands propriétaires privés.* » Alors M. le maire se bat, même s'il n'est pas très optimiste. « *Pour une* >

Michel Gier / Sipa

4 au 10 septembre 2020 / Marianne / 21

Imprimé par Tous droits réservés

ACTU Écologie

➤ *petite commune comme la nôtre, c'est un peu David contre Goliath, et on n'a pas trouvé la fronde ! On sent une pression importante de l'État et d'un lobby puissant en faveur de l'éolien terrestre.* »

C'est un fait : depuis les années 2000, et quel que soit le président, l'État encourage à grands frais la multiplication des éoliennes. Le motif est noble, puisqu'il s'agit de renforcer la part des énergies renouvelables dans la production française d'électricité. En une quinzaine d'années, la puissance éolienne a donc été multipliée par 70, pour représenter 6,3 % de l'électricité nationale en 2019. Mais, sur le terrain, la colère monte. Riverains, défenseurs du patrimoine, associations environnementales, professionnels du tourisme... Des coalitions hétéroclites se forment un peu partout pour se battre contre les moulins à vent. De l'estuaire de la Gironde, où EDF aimerait élever 40 éoliennes, jusqu'aux plaines de l'Orne, où trois nouveaux mâts risquent de gâcher la vue sur la cathédrale de Sées, en passant par le mont des Quatre-Faux, dans les Ardennes, où la justice a validé en première instance un projet de parc géant de 63 unités. Emmanuel Macron lui-même a pris acte de la grogne. « *Le consensus sur l'éolien est en train de nettement s'affaiblir* », reconnaissait-il en janvier à Pau, en affirmant qu'« *il ne faut pas l'imposer d'en haut* ». Et pourtant, trois mois plus tard, la program-

HOSTILE
à l'implantation de 22 éoliennes près de la montagne Sainte-Victoire, Arnaud Fauquet-Lemaître, maire d'Ollières (Var), est pourtant un partisan de la transition écologique : « C'est une position de bon sens, pas un combat idéologique. Ce parc dégrade un site naturel remarquable et ne rapportera presque rien à la commune. »



Des Sautes / MarPF

mation pluriannuelle de l'énergie (PPE) adoptée par le gouvernement entérinait la construction d'au moins 6 000 éoliennes d'ici à 2028, soit un quasi-doublement du parc ! « *C'est un piège, soupire le député LR Julien Aubert, auteur de plusieurs rapports critiques sur le sujet. Comme l'État a déjà dépensé des milliards d'euros, il se sent obligé de poursuivre.* »

“Affaire de gros sous !”

De gouvernement en gouvernement, les politiques ont usé d'une méthode simple pour stimuler la filière : ouvrir le robinet financier. EDF est tenu d'acheter l'énergie éolienne à des prix bien supérieurs à ceux du marché, une subvention répercutée sur la facture du consommateur. De quoi appâter les constructeurs – étrangers pour la plupart –, les exploitants, pour lesquels le parcours a été soigneusement déblayé, et évidemment les propriétaires des terrains, pas mécontents à l'idée de louer à bon compte un coin de terre pour arrondir leurs fins de mois. Ainsi, plus besoin de permis de construire pour implanter une éolienne : depuis la fin du quinquennat Hollande, une autorisation environnementale unique est délivrée par le préfet, donc par l'État. Et, en 2018, un décret de François de Rugy, alors ministre de la Transition écologique, a simplifié le contentieux alors que les recours explosaient : désormais, les contestations vont directement devant les cours administratives d'appel, ce qui revient à sauter le premier degré de juridiction.

Encouragés par l'État, les opérateurs éoliens n'ont plus qu'à séduire propriétaires de terrains et élus locaux, carotte à l'appui. « *Beaucoup de gens coopèrent. Quand on vous donne 5 000 ou 10 000 € par an pour une parcelle disponible, c'est tentant* », constate l'avocat Francis Monamy, conseil de nombreux opposants à des projets éoliens. Les communes et intercommunalités empochent en plus des recettes fiscales importantes, sans compter les compensations financières souvent accordées par les sociétés. Dans cer-

tains villages, la manne éolienne a fait doubler le budget municipal. Laurent Fauroux, élu au printemps maire du village de Sens-Beaujeu, dans le Cher, raconte comment un promoteur a conquis l'équipe précédente : « *Ils envoyaient de jolies plaquettes pour vanter l'éolien. Mais le projet a été mené dans l'opacité. L'alerte a été donnée par un habitant qui a lu par hasard sur le panneau de la mairie que cela avait été discuté en conseil municipal !* » Le préfet a finalement retoqué le projet, qui prévoyait la construction de six éoliennes, en invoquant l'impact sur les paysages du Sancerrois. Mais, dans bien d'autres endroits, les mâts sortent de terre, gros chèques à l'appui. « *Les élus sont réceptifs parce que les dotations aux communes sont très faibles* », pointe Laurent Fauroux. Sans compter les petits malins qui ont approuvé en conseil municipal l'installation d'éoliennes sur leurs propres terrains, ce qui a donné lieu à une série de condamnations pour prise illégale d'intérêts. « *Bien sûr que ce sont des affaires de gros sous !* » À Trilla, petit village des Pyrénées-Orientales, le maire, Didier Fourcade, assume : s'il a accepté d'accueillir un parc éolien, c'est pour que sa commune survive. « *Dans les années 1980, il y avait 130 ha de vignes et on produisait 7 000 hl. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'une vingtaine d'hectares et la cave coopérative n'existe plus. Le village a deux mille ans d'histoire, il faut bien qu'il continue à vivre...* »

Face au sentiment d'abandon, les éoliennes apparaissent souvent comme une planche de salut. Mais la manne sera-t-elle éternelle ? Ces dernières années, l'État a réduit le débit des subventions. Au-delà des protestations locales, l'efficacité des éoliennes terrestres est au cœur des interrogations. À cause de l'intermittence du vent, elles tournent à pleine puissance seulement un quart du temps. C'est pourquoi le gouvernement veut donner un coup de fouet à l'éolien en mer, beaucoup plus productif. Reste à éviter les errements dus par la seule volonté d'affichage politique. ■ L.H.

22 / Marianne / 4 au 10 septembre 2020

Imprimé par Tous droits réservés



ÉOLIENNES POURQUOI LES PÊCHEURS BRETONS S'Y OPPOSENT



Dans la baie de Saint-Brieuc, où la pêche artisanale prospère, le projet de construction de 62 éoliennes de 210 m de haut, par une société espagnole, se heurte à l'opposition de toute la filière et d'une grande partie de la population. Et les promesses d'emplois ne convainquent pas.

PAR VLADIMIR DE GMELINE
PHOTOS : BERNARD LE BARS / SIGNATURES

Une petite sieste, et ça repart. Une Bretonne de 98 ans est par définition aussi dure que les rochers de la Côte de Granit rose sur laquelle viennent s'écraser les vagues de la Manche. Ici, au nord du nord, sur la pointe du Trégor, à Trébeurden (Côtes-d'Armor), on trouve de ces modèles inoxydables. Sans doute plus que les mâts des éoliennes qu'une société espagnole s'apprête à installer en mer, non loin d'ici, dans la baie de Saint-Brieuc, au début de 2021. « *Que vont-ils rejeter dans l'eau ? On n'en sait rien. Des années que l'on demande des études d'impact sur la faune et la flore, et rien ne vient jamais* », s'interrogent les opposants au projet, ➤

4 au 10 septembre 2020 / Marianne / 23

Imprimé par Tous droits réservés

ACTU Écologie

➤ inquiets de ses conséquences sur l'environnement.

Il y a une heure, le fils de notre aïeule, Loïk Le Floch-Prigent, l'a installée dans son fauteuil, au milieu du salon de la petite maison de pêcheur qui jouxte une chapelle. Et là voilà qui apparaît sur le seuil, en pleine forme. L'ancien patron d'Elf, 76 ans, sourit. Il gère toujours des PME, et ne jure plus que par la cueillette des champignons et la pêche à pied, sur laquelle il a écrit un livre. « *Mon plus accompli* », dit-il. La palourde, la saint-jacques, le bulot, les crevettes. Coquillages et crustacés. Le cœur du problème des éoliennes en mer : « *De toute ma vie de pétrolier, je n'ai jamais osé forer dans un endroit où il y a de la pêche. Je la pratique depuis l'âge de 3 ans.* »

Les Espagnols de la société Iberdrola, actionnaires d'Ailes marines (1), l'entreprise qui gère le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc, de l'autre côté du Trégor, censé fournir de l'électricité à 850 000 personnes, avec 62 mâts de 210 m de haut à 16 km des côtes, au beau milieu d'une zone de pêche on ne peut plus prospère, ont-ils une idée de l'endroit où ils mettent les pieds ? La veille, dans son bureau de Pordic, Alain Coudray, président du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins des Côtes-d'Armor (CDPMEM 22), tatouages, bagues à tête de mort et T-shirt *Sons of anarchy*, y est allé de son avertissement couleur locale : « *Il y a le monde. Il y a l'Europe. Il y a la France. Puis la Bretagne. Et en Bretagne, il y a les Côtes-d'Armor. On aime notre terre, et on ne se laissera pas faire.* »

La fronde est partout

Un Bigouden, un Basque ou un Ariégeois auraient dit la même chose, mais ça fait toujours son petit effet. Qu'est-ce qui motive une telle animosité vis-à-vis de ces honnêtes moulins à vent, utilisant une source d'énergie inépuisable et gratuite ? Certes, cela fait des années que les éoliennes, présentées comme l'alpha et l'oméga des énergies vertes, se heurtent aux oppositions locales,



“QUAND LE DRIAN A COMMENCÉ À PARLER DU PROJET, IL Y AVAIT TRÈS PEU DE BATEAUX QUI TRAVAILLAIENT DANS CETTE ZONE. AUJOURD'HUI, IL Y EN A ENTRE 30 ET 40 !”

ALAIN COUDRAY, PRÉSIDENT DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES PÊCHES

et que pas un projet n'existe sans qu'une association d'« anti », venus de tous les horizons sociaux et politiques, se constitue et dépose recours après recours. En cause, l'atteinte aux paysages, que d'aucuns considèrent comme une notion subjective en regard de l'urgence climatique, mais aussi les nuisances sonores, le faible rendement énergétique, puisque le vent est par nature une énergie intermittente, l'impact sur les oiseaux et le bétail, les perturbations lumineuses nocturnes, l'effet stroboscopique du mouvement des pâles. La liste est longue. Difficile aussi de constituer sur terre des parcs suffisamment importants en volume pour alimenter une région.

Face à ces difficultés, l'éolien marin semblait la solution : plus de mâts, plus hauts, avec des pâles plus grandes, plus puissantes, et loin des côtes. Le Danemark, la Belgique et les Pays-Bas, grâce aux eaux peu profondes de la mer du Nord et à un vent presque constant, étaient déjà les champions de cette énergie. En France, le nombre

d'initiatives poussées par l'État, lui-même poussé par l'opinion et le protocole de Kyoto puis les accords de Paris d'accélérer la transition écologique, est allé croissant. Saint-Nazaire, Dieppe-Le Tréport, Fécamp, Courseulles-sur-Mer, Saint-Brieuc, puis l'île d'Yeu-Noirmoutier. Les appels à projets ont été lancés en 2011.

Au départ, les pêcheurs de la baie n'avaient pas de religion sur le sujet. Aujourd'hui, la fronde est partout. Julien Tréhorel, 39 ans, patron de l'*Intrépide*, à Erquy, fait partie de cette nouvelle génération de marins soucieux d'écologie. Il pêche aux « arts dormants », c'est-à-dire que les poissons viennent se piéger dans ses filets fixes : « *On ne traîne rien sur le fond, c'est une pêche responsable et durable. En quelques années, nous avons permis à la ressource d'augmenter. Bulots, coquilles Saint-Jacques, araignées, seiches, homards. Le problème, c'est que la zone choisie pour implanter le parc est en plein milieu de notre secteur de pêche.* » Et, dans la baie,



**“ILS ONT ANNONCÉ
2 000 EMPLOIS DANS
LE GRAND OUEST.
POUR LE MOMENT,
IL Y EN AURA 250,
ET LES OUVRIERS
SONT ESPAGNOLS.”**

**KATHERINE POUJOL, À LA TÊTE DE
L'ASSOCIATION GARDEZ LES CAPS**



la pêche, en matière d'emplois, c'est capital. Entre Erquy, Saint-Quay-Portrieux, Dahouët, dans la commune de Pléneuf-Val-André, Pordic, Paimpol, Loguivy-de-la-Mer, on compte 300 marins et 2 400 emplois induits – le soutien à terre, le mareyage, la transformation, la restauration. Les Côtes-d'Armor sont le premier producteur de saint-jacques, une des principales sources du dynamisme économique de la baie : « Je fais vivre quatre familles avec un bateau. Là, je vais en acheter un autre, l'Ar-Menz, qui fera de l'art dormant aussi. Quatre familles de plus. Que fera-t-on si nous ne pouvons plus pêcher ? »

« Au début, en 2008, quand Jean-Yves Le Drian a commencé à parler du projet, il y avait très peu de bateaux qui travaillaient dans cette zone », rappelle Alain Coudray, qui concède ne pas y avoir été spécia-



**“EN 2018, ILS ONT FAIT DES PETITS
CAROTTAGES DANS LA ROCHE.
C'ÉTAIT LA ZONE DU HOMARD : IL N'Y
AVAIT PLUS RIEN. IMAGINEZ CE QUE
CE SERA AVEC DE VRAIS FORAGES.”**

JULIEN TRÉHOREL, ARMATEUR, SUR SON BATEAU

lement opposé à l'époque. « Mais, aujourd'hui, il y en a entre 30 et 40 ! Au comité, j'étais seul, maintenant on est dix, avec des ingénieurs spécialisés dans la pêche ! » Grégory Le Droumaguet, chargé de mission « Pêche et éolien en mer » du CDP MEM 22, confirme cette augmentation de la ressource : « Toute la baie est riche, et nous, nous avons amélioré nos connaissances sur l'impact de l'implantation du parc, s'il se faisait. Dans le même temps, alors que le début des travaux est prévu pour 2021, et que ceux d'ensouillage [enfouissement dans le sol marin] des câbles de raccordement par RTE [réseau de transport d'électricité] sur la plage de Caroual, à Erquy, doivent commencer à l'automne, Ailes marines n'a jamais fourni d'études d'impact : quels engins seront utilisés, quelles conséquences aura le bruit sur le poisson ? » L'impact, Julien Tréhorel en a déjà une petite idée : « En 2018, pendant trois mois, ils ont juste fait de petits carottages dans la roche. C'était la zone du homard : il n'y avait plus rien. Avec les éclats, les nuisances sonores, la turbidité, les homards avaient fui les trous où ils se nichent d'habitude. J'ai dû

remonter jusqu'aux Roches-Douvres, loin au nord. Imaginez ce que ce sera avec de véritables forages pour fixer 62 éoliennes ! »

“De la folie !”

En privé, même les foreurs d'Ailes marines se montreraient perplexes sur ce qu'on leur demande de faire. « Je connais pas mal de monde dans le milieu du forage, notamment les gens qui font les tests pour Ailes marines, confie Loïc Le Floch-Prigent. Pour eux, 62 mâts, avec chaque fois trois trous, dans une roche pareille, c'est de la folie ! » Quant à l'hypothèse d'un « effet récif » formé sur les mâts, où les espèces viendraient se reproduire, ce que les Espagnols espèrent, là aussi les pêcheurs sont dubitatifs : « Ce sera surtout des espèces invasives, et les daurades qui sont dans la zone vont se rabattre sur les parcs à moules sur la côte, ce sera une catastrophe pour les mytiliculteurs. »

Pendant les deux ans que devraient officiellement durer les travaux, les pêcheurs ne pourraient-ils pas aller travailler ailleurs ? « Il y a des zones “Natura 2000” tout autour, explique Katherine Poujol, habitante d'Erquy et présidente ➤

4 au 10 septembre 2020 / Marianne / 25

Imprimé par Tous droits réservés

ACTU Écologie

➤ de l'association Gardez les caps. *Et, au-dessus, avec le Brexit, il ne va plus être possible de pêcher dans les eaux britanniques.* Les pêcheurs de Granville, en Normandie, ont par conséquent réduit la zone d'accès à leur baie : « Je ne pourrai plus aller pêcher le bulot nulle part », conclut Julien Tréhorel. Après avoir préservé et fait croître leurs ressources, suivi les recommandations de Bruxelles, créé des emplois, les Bretons ont clairement le sentiment que l'État cherche à passer en force pour des raisons d'image, sans prendre en compte l'emploi local. Et les promesses d'emploi d'Iberdrola laissent tout le monde sceptique. « Ils ont annoncé 2 000 emplois dans le Grand Ouest, dont 500 à Brest. Pour le moment, il y en aura 250, pour l'assemblage des fondations, et les ouvriers sont espagnols », pointe Katherine Poujol.

Des maires tirillés

Quant aux pâles et aux nacelles, elles seront construites à l'usine Siemens-Gamesa du Havre. Impossible de savoir quels seront les emplois pérennes : « Il suffit de regarder ailleurs : pour 100 éoliennes il y a 20 emplois, constate Katherine Poujol. Des spécialistes qui interviennent pour la maintenance, ce ne sont pas des CDI locaux ! En attendant, le navire qui fait les travaux d'études pour Ailes marines dans la baie est néerlandais ! » Bateau qui a eu la surprise d'être accueilli, sans débordements, par 60 navires de pêche... Dans le même temps, en prévision des arrêts de la fourniture d'énergie en cas d'absence de vent, la construction d'une centrale à gaz a été lancée à Landivisiau.

Une entreprise espagnole, une autre allemande, des bâtiments hollandais, des pêcheurs qui n'auront plus la possibilité de travailler et toute une filière déjà écoresponsable menacée : pour l'emploi français, on repassera. Et avec des conséquences écologiques considérables, comme les rejets de métaux lourds et de terres rares dans la mer, ainsi que de l'aluminium, constituant les « anodes sacrificielles », le système

de protection des métaux contre la corrosion (2). Ici, tout le monde parle d'un « projet politique ». « Et, depuis quelques semaines, les réunions à la préfecture s'enchaînent, au moins deux par semaine », note Alain Coudray.

Pour empêcher le projet de se faire, Gardez les caps a déposé un recours devant le Conseil d'État, conjointement à l'entreprise lorientaise Nass and Wind, qui était arrivée première à l'appel d'offres mais à laquelle, contre toute logique, il avait été préféré Ailes marines. Recours rejeté, ce qui n'a pas empêché, au vu de l'irrégularité, que l'État accepte d'indemniser la société bretonne à hauteur de 2,5 millions d'euros. À l'automne 2019, ce sont les pêcheurs de toutes les zones concernées par l'éolien offshore qui ont déposé un recours devant le Tribunal de l'Union européenne, pour contester une décision de la Commission européenne attribuant une enveloppe totale (subventions comprises) de 20 milliards d'euros.

En effet, le tarif de l'éolien marin est stimulé par l'État, dans l'idée de favoriser les énergies vertes. Une manne pour les promoteurs et les opérateurs, qui bénéficient de la garantie de rachat de l'énergie non utilisée par EDF. Selon un document de la Commission européenne publié en 2019, le mégawattheure issu de la centrale de Saint-Brieuc serait facturé à 155 €, auxquels seraient ajoutés 20 € pour les travaux de raccordement de RTE, soit 175 €. Alors que le tarif ordinaire tourne autour de 50 €. Ce qui, selon les calculs de la Commission, constitue une aide sur les vingt ans à venir.

Pour les maires de la baie, la situation est souvent compliquée. Pris entre la pression de l'État, la perspective de compensations financières et la grogne qui ne cesse de monter, la plupart se disent désormais opposés au projet. « On subit le dossier, déplore Thierry Simelière, le maire de Saint-Quay-Portrieux. Si on est contre, on n'est pas écolo ; si on est pour, on ne soutient pas les pêcheurs. Iberdrola se comporte comme en pays conquis, je suis de plus en plus



“ON SUBIT LE DOSSIER. SI ON EST CONTRE, ON N'EST PAS ÉCOLO. SI ON EST POUR, ON NE SOUTIENT PAS LES PÊCHEURS.”

THIERRY SIMELIÈRE, MAIRE DE SAINT-QUAY-PORTRIEUX

dubitatif», continue-t-il, tout en se voyant, si malgré tout le projet se faisait, accueillir sur son port la base de maintenance d'Ailes marines. Et tout en ayant refusé, cette année, que le promoteur, qui multiplie les opérations séduction et de sponsoring, soit partenaire de la Solitaire du Figaro, qui partira de Saint-Quay. « On a tous peur que ça bloque et que ce soit violent », redoute-t-il.

« Tout ça se fait en plus au profit d'entreprises étrangères, conclut Marc Le Fur, député LR des Côtes-d'Armor. Je ne vois absolument pas le rapport coûts/avantages pour notre région. Au mieux, on aura un bateau de maintenance. Il y a des surcoûts dans les travaux qui seront supportés par les Français, et une économie de rente dont les bénéficiaires ne seront pas nos entreprises. Nous sommes dans une économie, la pêche, qui fonctionne bien, et où tous les acteurs ont fait énormément d'efforts, dans une région qui, par ailleurs, va être affectée par les suites du Covid-19. Et on prend le risque de l'affaiblir considérablement. Pendant longtemps, ce projet était lointain. Mais là, il se précise. » Les pêcheurs, eux, assurent qu'il ne se fera pas. ■ V. D. G.

(1) Sollicitée, la société Ailes marines n'a pas souhaité répondre à nos questions.

(2) Éoliennes, la face noire de la transition écologique, de Fabien Bouglé, Édi. du Rocher.

L'électricité produite par éolienne est coûteuse. Pour l'État, mais aussi pour le consommateur. Explications.

PAR MATHIAS THÉPOT

CHÈRE À PRODUIRE

Entendu, le vent ne coûte rien mais le transformer revient très cher. D'où, probablement, la faible part de marché des éoliennes (6,3 % de la production nette d'électricité en France), inférieure à celle de l'hydraulique (11,2 %) et surtout du nucléaire (70,6 %), deux énergies beaucoup moins onéreuses. La preuve en chiffres : le coût moyen de production par des éoliennes en France s'établit entre 73 et 81 € le mégawattheure (MWh), selon une étude réalisée à la fin de 2016 par le cabinet Pöyry pour France énergie éolienne. À comparer avec les 59,80 € le MWh du parc nucléaire en 2013, selon la Cour des comptes.

Certes, sur le front économique, l'éolien bat le photovoltaïque (trois fois plus cher), mais, pour devenir le fer de lance de la montée en puissance des énergies renouvelables dans le mix énergétique français, le chemin est encore long. D'autant que l'éolien offshore, dans l'idéal moins nuisible que l'onshore pour les riverains et plus efficace car bénéficiant de vents plus forts et plus réguliers, ne pèse rien chez nous : la France n'a toujours pas de parc éolien en mer. Les premiers devraient être opérationnels d'ici peu, mais, selon l'Ademe (Agence de la transition écologique, ex-Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), le coût de production de l'électricité éolienne en mer pour ces projets lancés il y a près de dix ans est estimé de 134 € à 148 € le MWh. Autant dire très peu abordable. Pis, selon la Cour des comptes, les contrats



de l'éolien offshore « coûteraient aux finances publiques 2 milliards d'euros par an pendant vingt ans (soit 40,7 milliards d'euros en cumulé) » pour atteindre un volume équivalent à seulement « 2 % de la production électrique »...

COÛTEUSE POUR L'ÉTAT

Jusqu'ici, les dépenses de soutien aux énergies renouvelables électriques équivalaient chaque année à environ 5 milliards d'euros, dont 1,3 milliard pour les éoliennes. Ces dépenses publiques sont pour l'essentiel prélevées sur les consommateurs via la facture d'électricité sous la forme de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), dont la part attribuable à l'éolien dans la facture totale d'électricité d'un ménage moyen est passée de 1,1 % en 2011 à 2,9 % en 2015, selon l'Ademe. Si la France réalise la trajectoire qu'elle s'est fixée, les dépenses relatives aux éoliennes devraient même atteindre près de 3 milliards d'euros en 2023. Pas un coût neutre. D'autant qu'il est en réalité inflammable : les

AVEC LE VENT, le coût du mégawattheure s'envole, malgré le soutien de l'État pour le secteur ces dernières années.

éoliennes ne produisent de l'électricité qu'environ 25 % du temps, puisqu'elles ne fonctionnent pas quand il n'y a pas assez de vent, ni quand il y en a trop – afin d'éviter de potentiels dégâts matériels. Il faut donc prévoir à chaque projet des énergies de substitution. Et, par conséquent, planifier des investissements supplémentaires.

PAS À LA PORTÉE DE TOUS

Un véritable investissement. Les ménages peuvent implanter des hélices géantes dans leur jardin et se fournir en électricité à la force des courants d'air ou bien la vendre à EDF. Un rapide tour des comparateurs de prix sur Internet montre que le coût des éoliennes domestiques oscille entre 10 000 et 50 000 €, pouvant même atteindre 90 000 € pour les machines permettant de revendre l'électricité. Coût auquel il faut ajouter celui du raccordement au réseau, qui varie entre 1 000 et 3 000 €. L'éolien peut à terme rapporter, mais, pour se lancer dans l'aventure, mieux vaut donc avoir les poches bien profondes... ■

4 au 10 septembre 2020 / Marianne / 27

Imprimé par Tous droits réservés